

## COMMUNIQUE DE PRESSE du 9 juillet 2015

## Harcèlement sexiste et violences sexuelles dans les transports : le HCEfh salue le plan ambitieux du gouvernement

Le Gouvernement a présenté, ce jeudi 9 juillet, son plan national de lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports. Ce plan national est le résultat d'une large mobilisation interministérielle et multipartenariale impulsée, dès la fin de l'année 2014, par Pascale BOISTARD, Secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes. Cette action du gouvernement s'inscrit dans une démarche pragmatique qui répond à des violences sexistes quotidiennes, subies par des millions de femmes usagères des transports.

Le Haut Conseil à l'Egalité se félicite d'avoir été largement entendu par les ministères concernés, les autorités de transports et les collectivités territoriales - 12 des 15 recommandations formulées dans son Avis, publié en avril dernier, y sont reprises totalement ou partiellement. L'ambition et l'étendue de ce plan sont à la hauteur de la forte prise de conscience collective qu'a entraînée la remise officielle de notre Avis, en témoignent les milliers de réactions dans la presse nationale et internationale et sur les réseaux sociaux.

La mobilisation de toutes et tous doit maintenant se poursuivre dans le cadre de ce plan. De nombreuses collectivités territoriales ont indiqué au HCEfh vouloir se saisir de cet enjeu pour la liberté des femmes et des adolescentes, sur leur territoire.

Enfin, le Haut Conseil à l'Egalité accordera, dans les prochains mois, une attention toute particulière à la mise en œuvre de ce plan, à son financement et à son évaluation afin qu'il produise tous ses effets. La lutte contre le sexisme dans les transports, qui s'inscrit dans la lutte globale contre les violences faites aux femmes, doit conduire à plus d'égalité et de mixité dans l'espace public.

Pour retrouver l'Avis du HCEfh publié le 16 avril 2015 dans son intégralité : bit.ly/1JJVR95

Contact : Claire Guiraud - Responsable des études et de la communication 06 09 14 43 06 - 01 42 75 86 94 - claire.guiraud@pm.gouv.fr

Le HCEfh a été créé par décret du Président de la République en janvier 2013. Cette instance consultative indépendante placée auprès du Premier ministre est composée de 73 membres : représentant.e.s d'association, personnalités qualifiées, élu.e.s, représentant.e.s de l'Etat, Hauts fonctionnaires. Le HCEfh a pour mission la concertation, l'évaluation des politiques publiques, l'animation du débat public et la formulation de propositions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.